

REMARQUE.

Dans chaque page de ce mémoire tiré de mes notes, j'ai essayé de démontrer les avantages qui résulteraient du commerce direct entre l'Espagne et le Canada. Je me suis cependant borné spécialement aux deux ou trois principaux articles de commerce : le sucre, le vin et le tabac. Dans un mémoire subséquent, je m'occuperai d'autres produits espagnols, et de ceux que le Canada peut et devrait envoyer à l'Espagne et à ses provinces ultramarines, et je donnerai quelques renseignements qui, à mon avis, sont d'une assez grande importance en ce qui concerne ces pays.